



Conférence de presse 4 Mai 2021

Hausses des prix des matériaux et des matériels

Disponibilité des matériaux et des matériels

La situation des entrepreneurs et artisans du BTP

La FFB de la Sarthe fédère 550 entreprises sur le département pour un total de 6 000 salariés.

La Fédération Française du Bâtiment (FFB) rassemble 50 000 entreprises en France, parmi lesquelles 4 majors, 15 000 PME et 35 000 artisans.

C'est la force de notre organisation professionnelle que de faire travailler ensemble des entreprises de toutes tailles et appartenant à tous les corps de métiers. Toutes partagent les mêmes valeurs : celles de l'entreprise patrimoniale, celles d'un secteur qui emploie 1,2 million d'actifs et qui concourt à hauteur de 6% au PIB national.

Lorsqu'un phénomène mondial ...

Depuis la fin de l'année 2020, l'économie mondiale repart très fort tirée en avant par la Chine.

...se conjugue avec un problème sanitaire mondial... :

L'épidémie de covid 19 a entraîné une forte baisse de la production industrielle depuis un an.

... et que tous deux viennent percuter des « lois économiques » bien établies... :

Depuis deux décennies, l'économie mondiale fonctionne en flux tendu : c'est le dogme du « zéro stock ».

Cela nous donne :

- Une très forte demande mondiale pour les matières premières et les matériaux.
- Une production industrielle mondiale trop faible pour suffire à satisfaire cette demande.
- Des prix qui augmentent
- Des problèmes de disponibilité – voire une pénurie – pour certains matériaux.

La construction est, elle aussi, impactée par ce phénomène et tous les chantiers, publics, privés et même les chantiers de particuliers sont concernés.

Concrètement, **depuis la fin de l'année 2020, les entrepreneurs et artisans du BTP subissent de fortes hausses de prix de la part de leurs fournisseurs (voir exemples en pages 4 et 5).**

Ces hausses de prix sont très difficiles à répercuter, les marchés étant le plus souvent passés à prix ferme et non révisable.

Et il ne faut pas s'attendre à retour des prix à la normale : les fournisseurs ont bien l'intention de « cranter » les hausses imposées durant la période actuelle.

Sans oublier les hausses qui sont encore à venir..

En outre, depuis quelques semaines le phénomène s'est accru : **aux hausses de prix se sont ajoutées des délais de livraison des matériaux et des matériels qui se rallongent considérablement (voir exemples en pages 4 et 5).**

Tout au moins, quand le fournisseur est en mesure de donner un délai car il arrive de plus en souvent que le fournisseur ne sache pas quand l'entreprise sera livrée...

Tout ceci a déjà un impact sur la réalisation des chantiers : une entreprise ne peut effectuer ses travaux que si elle dispose des matériels et des matériaux nécessaires.

En outre, pour les chantiers qui font intervenir plusieurs entreprises, plusieurs corps d'état, si une seule entreprise n'a pas les matériaux, c'est tout le chantier qui va être bloqué / reporté / décalé. De plusieurs semaines à plusieurs mois !

Bien que les entreprises n'y soient pour rien, **cette situation entraîne des tensions avec les clients et également, sur certains marchés l'application de pénalités de retard.**

Pour les entreprises du BTP, c'est la double peine.

C'est même la triple peine car certaines entreprises, malgré un carnet de commande bien rempli, risquent fort, d'ici peu, d'être **obligées de placer leurs compagnons en chômage partiel du fait de l'absence des matériaux.**

Après une année 2020 compliquée, les entreprises ont du travail. Mais elles ne peuvent le réaliser que si elles sont livrées.



Afin de remédier à ce double problème (hausse des prix + rallongement des délais), notre Fédération demande :

1-La mise en place par l'Etat d'un mécanisme obligatoire de révision des prix afin de revaloriser les prix des marchés déjà signés pour tenir compte des hausses de matériaux. Ce mécanisme devra concerner tous les marchés y compris les marchés en cours : marchés publics, marchés privés et les marchés avec les particuliers.

2-La neutralisation des pénalités de retard dans tous les marchés, publics et privés.

3-L'approvisionnement prioritaire des circuits de distribution pour les Professionnels afin que l'activité de la construction puisse continuer.

Quelques exemples significatifs des hausses de prix et d'allongement des délais

Produit	Augmentation Entre fin 2020 et avril 2021	Approvisionnement délai fin 2020	Approvisionnement délai avril 2021
Acier pour ferrailage du béton	25 % de hausse	Disponibilité immédiate	Disponibilité immédiate
Treillis soudé	26 % de hausse	Disponibilité immédiate	Disponibilité immédiate
Résine époxy	8% de hausse nouvelle hausse à venir	1 semaine	1 semaine
Bois de charpente Résineux KVH - Bois sec raboté et abouté – prêt à être utilisé <i>Utilisé en structure bois</i>	120 % de hausse	Disponibilité immédiate	4 semaines à l'étranger (Europe). Plusieurs mois en France.
Panneau en OSB	50 % de hausse	Disponibilité immédiate	Délai non garanti. 4 mois au minimum.
Bois de Voliges dim 18*200 en sapin <i>Utilisé en couverture pour supporter les ardoises</i>	52 % de hausse	1 semaine	8 à 12 semaines
Soudure étain	13% de hausse	immédiat	Immédiat pour le moment
Bac acier <i>Utilisé en couverture</i>	22 % de hausse	2 semaines	4 semaines
Fenêtre <i>Pour maison individuelle (neuf ou rénovation). Fabriquée par un grand industriel Français.</i>	5 % de hausse	4 à 5 semaines	10 semaines au minimum
Isolant PSE <i>Isolation Thermique par l'Extérieur</i>	15 % de hausse	4 semaines	Aucun délai annoncé

Produit	Augmentation Entre fin 2020 et avril 2021	Approvisionnement délai fin 2020	Approvisionnement délai avril 2021
Acier charpente métallique	de 30 à 75% de hausse selon les produits	Disponibilité immédiate	2 à 3 semaines et début de rupture
Autre produit métallerie	de 5 à 10% selon les produits	Disponibilité immédiate	très variable selon les produits
Câble électrique	45 % de hausse	Disponibilité immédiate	Disponibilité immédiate
Pompe à Chaleur Système de chauffage	12 % de hausse	2 semaines	6 semaines
Tube cuivre Réseau de chauffage	12 % de hausse	Disponibilité immédiate	Disponibilité immédiate
Rails pour poser du placo	70% de hausse	> Négocier : disponibilité immédiate > Direct usine fabricant : délai 2 à 3 semaines	> Négocier : rupture sur certains profils > Direct usine fabricant : délai 6 semaines
Plaque de placo Type standard « BA 13 »	10 % de hausse	> Négocier : disponibilité immédiate > Direct usine fabricant : délai 1 semaine	> Négocier : rupture sur plusieurs références > Direct usine fabricant : délai 5 à 6 semaines
Peinture blanche Standard pour murs et plafonds	6 % de hausse	4 semaines	De 4 à 12 semaines